



PARC DE LA TOURBIERE - BOURAY

Se garer sur le parking situé avant le pont de cochet en venant de Bouray.

La tourbière est située juste derrière le rideau d'arbres.

L'étang est classé NO KILL. La pêche est autorisée à 2 cannes maximum par pêcheur.

C'est un site idéal pour les débutants ou les sorties en famille.

Le prélèvement des écrevisses américaines est autorisé.

Tout comme pour la perche arc en ciel, ces espèces classées invasives sont les seules à ne pas être relâchées.

Présence de bouvières à relâcher immédiatement après la prise (espèce protégée)

La population de blanc est importante, composée de beaucoup de petits poissons gardons et rotengles mais également de belles carpes et tanches.

Ce lieu est privilégié pour les journées d'animation de l'AAPPMA (initiations, fête de la pêche)

Le parcours en juine est plus compliqué avec beaucoup de courant, d'herbiers et peu profond. Toutefois, il y a de belles pêches de chevaines et de carnassiers à faire.

Une poubelle est à disposition à l'entrée du site, merci de respecter ce lieu

